



# LA CÉGÈTE

## LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



### Mobilisation

### interprofessionnelle

**CGT, FSU, Solidaires appellent à une nouvelle journée de mobilisation le 08 octobre**

Durant toute cette année, les salariées et retraité-es se sont mobilisé-es à plusieurs reprises dans les secteurs professionnels et au plan interprofessionnel pour exprimer leurs attentes, leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent.

Ces dernières semaines encore, des mobilisations, souvent unitaires, ont été menées par les salarié-es et les retraité-es, exigeant leur juste dûs, autour de luttes sur les salaires et pensions.

Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la conquête de nouveaux droits (retraites, protection sociale, garanties collectives), le développement des services publics et la relance industrielle.

Cédant aux pressions des puissances financières, au MEDEF, aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement déroule une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Accompagnées par une bataille idéologique inédite, des politiques pour l'emploi se traduisent trop souvent par des mesures de régression sociale qui vont impacter tous les salarié-es.

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires convient toutes les organisations syndicales et les organisations de jeunesse pour une réunion fin août afin d'échanger sur l'analyse de la situation sociale, économique et politique et d'évaluer les champs sur lesquels des initiatives communes pourraient être envisagées.

Dans un contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, elles réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible.

Dès à présent, elles invitent les salarié-es et retraité-es à amplifier la mobilisation autour d'une plateforme revendicative commune pour :

- Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires
- Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes
- Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage
- Pérenniser et améliorer les garanties collectives
- Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite
- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques
- Conforter et promouvoir les services publics

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent les salarié-es à en débattre pour construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain.



## L'Echo des instances

### Compte rendu succinct du CA du 21 juillet

#### 1. Convention bilatérale entre AMU / Avignon et Toulon

Les universités de la région doivent se regrouper sous la forme d'une association d'établissements, sous l'égide d'une université leader. Le CA traite de la Convention d'association bilatérale d'Aix Marseille et de l'université d'Avignon.

Voici la déclaration de la CGT, faite en séance :

*« Le regroupement sous forme d'association que certains mettent en avant en le présentant comme le moins brutal dans un premier temps, n'a pas vocation à perdurer puisqu'à terme, le budget sera attribué et géré uniquement par « site ». Les décisions et orientations s'imposeront à tous les établissements membres ou associés. Les marges de manœuvre des établissements en seront d'autant réduites. L'association est utilisée par le ministère comme une solution d'attente pour s'affranchir des blocages et rendre possible la mise en place des ComUE, dans le cadre de la territorialisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

*Concernant les formations, les regroupements ont tous pour objectif de « coordonner l'offre de formation » de tous les membres, c'est-à-dire de la réduire. Avec la réduction drastique du nombre d'intitulés de licence et de master, le ministère a mis en place le système qui va permettre de faire la chasse aux « doublons » artificiellement créés par les regroupements forcés.*

*Ce processus de territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ne peut que déboucher à terme sur :*

- la régionalisation des diplômes, détruisant leur caractère national et remettant ainsi en cause les garanties collectives nationales des salariés,
- l'absorption des organismes de recherche qui accélérera leur démantèlement.

*Dans ce contexte, la recherche régionalisée est asservie aux intérêts privés locaux et encadrée par la « spécialisation intelligente » régionale imposée par l'Union européenne.*

*Concernant les personnels, les regroupements débouchent inévitablement sur des mutualisations de services, des redéploiements de personnels, des mobilités de fait... Ces mutualisations s'accompagnent de la mise en place d'outils d'administration et de gestion des systèmes d'informations avec l'introduction de logiciels (gestion de la scolarité, des finances, du personnel...) qui complexifient considérablement le fonctionnement de l'administration. Le fonctionnement des services devient plus difficile par l'instauration au sein des établissements des relations destructrices de contrôle et de concurrence entre les personnels.*

*La démocratie universitaire, déjà largement mise à mal, serait encore touchée avec l'éloignement des décisions, prises en comité restreint. Dans tous les cas, il s'agit d'un nouveau niveau de décision totalement soumis aux enjeux stratégiques politiques et économiques locaux, placé au-dessus des instances élues dans les établissements, plus éloigné des préoccupations des usagers et des personnels.*

*Les regroupements imposés par la loi LRU-Fioraso*

*amènent une dégradation des conditions de travail pour les personnels et une dégradation des conditions d'études pour les étudiants. C'est inacceptable !*

*C'est pour cela que nous voterons contre. »*

Vote :

1 contre (CGT)

#### 2. Débat sur l'orientation budgétaire d'AMU

Lors du CA, aucun document n'est distribué, il y a seulement une présentation par un power point.

Le président précise que c'est un budget contraint, le budget ministériel est insuffisant. Le gel des droits d'inscription est maintenu. L'enveloppe des moyens est la même qu'en 2014.

Quelques éléments importants :

- Le GVT (glissement vieillesse technicité, part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent) coûte 2,8M d'euros.
- Augmentations des surfaces 11200m2.
- Recrutement BIATSS et EC 7 M€ à trouver.
- La masse salariale représente 80% du budget.
- Il pourra y avoir une part du budget de la masse salariale transférée vers le fonctionnement

Il va y avoir un changement de méthode dans la répartition du budget global, l'université allouera un budget à chaque composante pour le fonctionnement, la masse salariale et les investissements. La responsabilité des composantes est engagée.

Les priorités de l'université sont :

- Réduire les heures complémentaires (20M€)
- L'aménagement des locaux pour accès handicapés
- L'hygiène et sécurité

La CGT a exprimé son inquiétude sur le fonctionnement de l'université. Si les composantes sont désormais libres de gérer leur budget, quelle sera la position de l'université en cas de transfert de la masse salariale vers le fonctionnement, est-ce qui que cela signifie une externalisation de certaines missions?

En réponse, le Président indique qu'AMU n'est pas dans un projet d'externalisation des missions. Il précise qu'il n'y aura pas de suppression de personnel. Pour le transfert d'une part du budget liée aux frais de personnels vers le fonctionnement, le Président ne s'y engage pas.

Vote :

4 abstentions (CGT, FSU).

#### 3. CPER (Contrat Plan Etat Région) 2015/2020

Des rénovations immobilières vont être faites dans la période sur les sites d'Aix, de St Jérôme et de Timone. Des équipes vont bouger. Pour St Jérôme une équipe IMBE de St Charles va rejoindre le site, ainsi que l'ESPE. Des équipes de neurosciences de Dramard et de St Jérôme vont rejoindre la Timone.



## Du côté de chez nous

### AMU, entreprise ou université ?

Début juillet 2015, l'université s'est doté d'une e-boutique, c'est-à-dire une boutique en ligne sur internet où l'on peut acheter t-shirts, sweets, et autres objets à l'effigie de l'université !

L'université d'Aix-Marseille a confié la gestion de son site web <http://boutique.univ-amu.fr> à la société OMBLINE. Les produits achetés sur ce site sont vendus à travers cette même société OMBLINE, qui est une société spécialisée dans les objets publicitaires. Sur leur site, il n'y a aucun moyen de savoir la provenance de fabrication des textiles par exemple, ce qui pose un premier problème ! D'autre part, à combien s'élève cette prestation de service ? combien vont réellement rapporter ces ventes d'objets à l'université ?... Et surtout, est-ce une démarche vraiment utile dans une conjoncture difficile pour l'université où on n'arrête pas de nous expliquer les nécessaires coupes budgétaires !

C'est belle et bien une logique publicitaire d'entreprise, et l'on ne s'étonne pas que le premier à s'en féliciter soit l'UNI, le syndicat étudiant se revendiquant de droite, puisque l'on peut lire sur sa page Facebook : «Une fois de plus, Aix-Marseille Université reprend une idée des élus de l'UNI et

met en place une boutique AMU !»

Mais cette logique d'entreprise n'est pas nouvelle à l'université d'Aix-marseille depuis qu'elle est dirigée par la gouvernance actuelle qui répond parfaitement aux directives universitaires européennes engagées depuis longtemps et dont l'objectif principal est la privatisation et la mise en concurrence des établissements universitaires.

Pour s'en convaincre, rappelons ici l'obsession de notre université à vouloir gravir les échelons du fameux classement de Shangai, comme elle le rappelle dans une déclaration sur le site de l'université le 31 août dernier. Ce classement est une course à la compétitivité, ne prend d'ailleurs pas du tout en compte les enseignements et recherches en sciences sociales, et ne distingue aucunement les universités publiques ou privées, gratuites ou payantes. L'université qui arrive en tête de ce classement n'est autre que la prestigieuse Harvard... également la plus chère université au monde avec des droits d'entrée qui s'élèvent à 25 000 euros l'année, sans le logement!

Enfin, et rien d'étonnant à cela, notre université a participé le 4 septembre au

### ELLES / ILS L'ONT DIT...



Article de La marseillaise du 6 juillet 2015 au sujet de l'enquête CGT sur les conditions de travail

Le dialogue existe. Dire que rien ne marche, quand cela vient toujours des mêmes, on n'y fait plus attention.

Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille



Même le président reconnaît que seule la CGT dénonce les mauvais fonctionnements de l'université

Forum des entrepreneurs 2015 pour échanger sur l'entrepreneuriat étudiant et la création d'entreprise. Ce forum annuel est organisé par l'UPE 13 (Union pour les entreprises) qui est le représentant du MEDEF dans les Bouches-du-Rhône. Une fois de plus, la gouvernance de l'université nous montre son attachement, si ce n'est sa dépendance croissante au monde de l'entreprise et à la compétitivité !

Nous reposons-donc la question, AMU, entreprise ou université ?



## Ailleurs dans le monde

### Réfugiés : A qui profite la misère ?

La photographie du corps du jeune Aylan, 3 ans, échoué sur une plage turque a ému cette semaine l'opinion publique. Trois mille personnes, hommes, femmes, enfants, sont mortes ces derniers mois en essayant de rejoindre l'Europe. Les réfugiés affluent quotidiennement dans des conditions dramatiques.

Nous considérons que ce sont les politiques migratoires actuelles qui causent ces drames, nous demandons l'accueil des réfugiés, leur

accès à des conditions de vie décentes et leur régularisation. L'Europe ne peut fermer les yeux sur la détresse du monde, d'autant plus quand elle est provoquée par les politiques économiques et militaires qu'elle mène.

La CGT de l'Université d'Aix-Marseille apporte toute sa solidarité aux réfugié-e-s et à celles et ceux qui les soutiennent.



## Hexagone

### Marche Mondiale des Femmes 2015 : Conférence et débat «Les femmes face aux extrémismes» samedi 19 septembre site Saint Charles

Dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes 2015, la MMF-13 PACA organise une journée de conférences et de débats, sur le thème «les femmes face aux extrémismes», le samedi 19 septembre de 9h à 19h, à la Faculté des Sciences de Saint-Charles, à Marseille.

Cette journée sera notamment marquée par les interventions de militantes de plusieurs pays du bassin méditerranéen (Algérie, Grèce, Liban, Turquie, France, Palestine, Tunisie, Italie, Israël, Portugal, Maroc, Espagne) le matin, mais aussi par des ateliers thématiques l'après-midi.

La journée se conclura par la présentation de la caravane européenne de la Marche Mondiale des Femmes, et par une Marche en direction du Vieux-Port à 19h.

<https://marchemondialedesfemmes2015.wordpress.com/femmes-face-aux-extremismes/>

### Hommage à Bernard, décédé brutalement le 21 juin 2015

Technicien à l'IUT, Bernard avait une haute considération pour son métier et il exerçait ses fonctions avec passion et volonté. Issu d'un milieu ouvrier, Bernard fera le challenge de devenir ingénieur, c'est ainsi qu'il suivra les cours du soir au CNAH et effectuera son stage professionnel chez AcelorMital, expérience qu'il le confortera dans son choix syndical.

Depuis le début de sa carrière, et il en sera ainsi jusqu'à ses derniers jours, Bernard va être appelé à jouer un rôle important dans son organisation syndicale, qu'il s'agisse des instances académiques ou nationales. Il sera présenté sur les listes « catégorie B » de la Cgt lors des élections aux commissions paritaires d'établissement.

D'élection en réélection, son mandat d'élu du personnel aux Conseils d'Administration et IUT, ceux de l'Université de la Méditerranée, puis ceux de l'Université d'Aix-Marseille prend fin brutalement. L'exercice de ces mandats ne fut pas toujours de tout repos. Il lui arrivait de quitter l'IUT à plus de 22 h, le conseil ayant lieu à point d'heure. Notre camarade était souvent sollicité parce que son activité et son engagement étaient connus et appréciés. Il avait le profil du parfait militant : battant, déterminé.

Bernard travaillait énormément et préparait en profondeur les dossiers dont il avait la charge. Il avait la volonté de bien faire, le culte du bon ouvrage comme on dit. Il était un syndicaliste qui possédait un esprit d'analyse aiguisé et qui par son activité, son sérieux, sa connaissance et son honnêteté contribuait à consolider la crédibilité de son organisation syndicale auprès de toutes et tous. Il avait le souci constant des étudiants qui sont l'âme de l'université, c'était l'une de ses priorités.

Bernard incarnait par la force de son engagement l'espérance, celle d'un monde meilleur, d'une société nouvelle faite de justice sociale, de paix, de solidarité et de fraternité. Il avait prévu de partir à la retraite dans les 3 ans. Le destin en aura décidé autrement, nous privant ainsi d'un collègue, d'un camarade et d'un ami toujours souriant et disponible. Aujourd'hui, notre syndicat est dans la peine, conscient qu'une partie de lui a disparu.

